

La commanderie de Sainte-Luce

Autor(en): **Camoin, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **47 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La commanderie de Sainte-Luce

Jean-Pierre Camoin,
Maire à Arles

La Commanderie de Sainte-Luce, dans laquelle nous sommes rassemblés, est un des hauts lieux historiques de la Ville d'Arles. Vous comprendrez que j'en brosse les étapes les plus marquantes.

La Commanderie fit d'abord partie, dès le XIIème, des possessions arlésiennes des Chevaliers du Temple. Au XIVème siècle, les biens des Templiers passèrent aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, connus plus tard sous le nom de Chevaliers de Malte.

Agrandie à partir de 1370, cette Commanderie fut presque entièrement reconstruite dans les premières années du XVIème siècle, sur les plans des grands hôtels arlésiens de l'époque, comme le Musée Réattu.

Mise en vente pendant la Révolution française, comme tous les biens de l'Ordre de Malte, la Commanderie fut adjugée à un fondeur qui y installa son atelier. Au milieu du XIXème siècle, elle devint la propriété d'un industriel arlésien.

Cet édifice a été classé monument historique en 1977. Un projet de restauration a alors été élaboré, dont le financement est assuré par la Ville d'Arles, le Ministère de la Culture et le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Je voudrais également évoquer, au-delà du symbole que représente cette Commanderie pour ces Premiers Entretiens Européens d'Arles, la réalité d'une Ville et d'un Pays (le Pays d'Arles) qui s'ouvrent à l'Europe.

Arles a été une capitale religieuse, administrative, politique, pendant huit siècles. L'installation de la papauté à Avignon, en 1310, consacre le déclin de l'autorité religieuse d'Arles. Celui du pouvoir royal à Aix-en-Provence lui enlève tout rôle administratif et universitaire. A partir du XVème siècle, le malheur d'Arles est de n'être qu'une capitale déchue, un carrefour commercial en grande partie délaissé, une localité au rayonnement médiocre. Cette place peu enviable sera évidemment confirmée pendant la décennie cruciale des années 1970. La crise frappe alors durement notre Ville, dans son industrie, dans son activité agricole et dans son secteur tertiaire.

Nous avons fait ici le pari, depuis quelques années, de lever quelques-uns des préalables indispensables à la réintégration d'Arles dans une nouvelle société industrielle naissante:

- désenclavement routier et autoroutier, qui est réalisé
- création d'un collège universitaire et d'un appareil de formation performant, avec notamment l'installation de l'E.N.P. (Ecole nationale de la photographie)
- politique résolue de réhabilitation du Centre Ancien, compte tenu de la richesse exceptionnelle de notre patrimoine romain et roman.

En ouvrant «les Entretiens Européens d'Arles», qui réunissent en ce lieu insigne d'éminents représentants de collectivités publiques de nombreux Etats Européens, et du Canada, des scientifiques et des chercheurs de tous horizons, des entrepreneurs et promoteurs d'innovation désireux de mettre en oeuvre des systèmes porteurs de développement endogène, je suis réellement animé d'un sentiment de fierté que la Ville d'Arles ait pu exprimer la volonté d'organiser et d'accueillir une telle rencontre.

J'aurais la vanité de dire que notre Cité mérite cet événement, tant notre conviction est grande que les moyens de la relance économique européenne passent par la création de nouvelles infrastructures pilotes dans les domaines de la qualité de la vie (environnement et culture), de l'emploi (formation initiale et continue, industrie culturelle), et de la solidarité avec les régions défavorisées.

Il est vrai que le véritable enjeu, au moment de la création d'un marché unique de 320 millions de consommateurs, est de faire collaborer des régions dites «périphériques» et des régions développées. De tels projets ne pourront concrètement être mis en oeuvre qu'avec la collaboration active de scientifiques et d'industriels motivés et disposant du savoir-faire nécessaire, recrutés dans l'ensemble des régions considérées.

C'est là tout l'intérêt qui s'attache aux «Entretiens Européens d'Arles». C'est aussi un enjeu: il s'agit d'assurer, à l'échéance du 1er janvier 1993, la nécessaire réorientation du monde industriel existant, l'essai de nouvelles entreprises et un emploi durable pour tout ceux qui sont engagés dans les nouveaux processus technologiques.